

GAR

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI.-

Ruhengeri, le 16 septembre 1953.-

N° 2514 /Huis .-

Ruhengeri



6674

A Monsieur le Greffier du Tribunal
de I^o Instance du Ruanda-Urundi
à U S U M B U R A .-

Monsieur le Greffier,

Comme suite à votre lettre n° 350I/R.C.350I
en date du 4 septembre 1953, j'ai l'honneur de vous retourner
dument daté, rempli et signé, l'original de l'assignation civile
dressée à charge du ~~Monsieur~~ SHARABHAI, veuve HUSSEIN MOIEDINA
résidant à Ruhengeri.-

L'Huissier, D. NEVEJANS.-

HDK.

Territoire

2645/ du **Huissier**

Ruanda-Urundi

Grefe du Tribunal de 1ère Instance

N° 3501/RO.3501

Annexes : 1

OBJET

Assignation : Civile

~~Signification~~

Succession Ali Rawji
c/Mme Sharabhai

Usumbura, le 4 Septembre 1953

A signifier avant le ..5.10.1953

Transmis à Monsieur l'Huissier à RUHENGARI

d'assignation civile

en original et copie, un exploit en le priant de bien

~~de signification~~

vouloir le signifier d'urgence au sieur Dame SHARABHAI

résidant à Ruhengeri

L'original sera renvoyé au greffe du Tribunal de 1ère Instance.
Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir.

L'attention de Monsieur l'Huissier est attirée sur l'urgence que
requiert cette formalité de procédure pour que soit respecté le délai
légal :

Le Greffier, M. MEEUWES,
P.O. A. CATTEUW,